

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION du 22 juin 2023

QUESTION ORALE relative à l'investissement pour les lycées publics des Pays de la Loire

Exposé des motifs :

Dans le cadre du budget primitif pour l'année 2018, la majorité régionale a présenté sa Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL), budgétée à hauteur de 780 millions d'euros sur la période 2018-2024. Cette somme comprend 400 millions d'euros déjà programmés par la majorité régionale de gauche et écologiste, auxquels s'ajoutent 380 millions de programmations nouvelles.

Le budget de votre SIL se décompose comme suit :

- Construction, aménagement, extensions : 312 M€.
- Modernisation, FAI, PEM : 312 M€.
- Environnement de travail agents régionaux : 78 M€
- Souplesse et soutien à toutes les formes d'innovations pédagogiques : 78 M€

Ce plan d'investissement, présenté à l'époque par votre majorité comme "historique", avait vocation à répondre à une hausse démographique des jeunes dans notre région, particulièrement en Loire-Atlantique et en Vendée. La mobilisation de toutes et tous pour la décision de construction de deux nouveaux lycées publics en Sud-Loire a été remarquable (collectif pour un lycée public en Sud-Loire, fédérations de parents d'élèves, syndicats d'enseignants, groupes majoritaires et d'opposition à la région).

Depuis, des études démographiques et capacitaires ont été réalisées et ont à *priori* permis de préciser les besoins en programmant un lycée à St-Philbert-de-Grand-Lieu et à Vertou. Ces projets tardent pourtant à se concrétiser et risquent fort d'être reportés après la fin de la mandature régionale en 2028. Les nouveaux lycées publics inaugurés à ce jour ont tous été décidés par la majorité régionale de gauche et écologiste.

Les jeunes lycéens et lycéennes restent scolarisés dans les mêmes établissements publics ou s'enfuient vers des établissements privés, dont nous subventionnons largement l'investissement. En effet, les nouveaux lycées privés ne paraissent pas rencontrer les mêmes difficultés que les projets publics : ils ouvrent en temps et en heure et bénéficient de facilités étonnantes pour l'aménagement des équipements sportifs et parfois au détriment du public, comme à Savenay.

Dans le même temps, la crise énergétique a mis en évidence un patrimoine immobilier vieillissant, coûteux pour les finances régionales et incompatible avec les impératifs de transition écologique. Malgré la réalisation des pré-diagnostic énergétique des bâtiments, la programmation des travaux est illisible et de lourds retards sont pris sur les travaux, dont des travaux sanitaires et de sécurité urgents.

Selon les comptes administratifs 2018 à 2022, l'état de consommation pour la SIL était de 371.2 millions d'euros. Si l'on y ajoute les opérations votées depuis le début de l'année 2023 dans les différentes commissions permanentes, à savoir 46.7 millions d'euros, le total s'approcherait des 418 millions d'euros. Dès lors, la SIL aurait un taux de réalisation de 53.5% à moins de deux ans de son échéance. La région est donc bien loin des 780 millions d'euros d'investissements annoncés en 2018.

Dès lors, nous vous demandons :

- Confirmez-vous qu'environ 418 millions d'euros de la Stratégie d'investissement pour les lycées ont été consommés à ce jour ?
- Quand prévoyez-vous une évaluation de la Stratégie d'Investissement des Lycées ?
- Pouvez-vous nous présenter un bilan des 312 millions d'euros consacrés à la modernisation et des 78 millions d'euros consacrés aux "innovations pédagogiques" ?
- Comment comptez-vous agir concrètement pour assurer un service public de l'enseignement secondaire de qualité dans notre région ?



Franck Nicolon

Conseiller régional



Mélanie Cosnier

Conseillère régionale



Sabine Lalande

Conseillère régionale